

CAP FERRAT

Site FR9301996 et code DH MED 20 (circulaire du 20.11.2007)



ÉCHANGER, AGIR

Document de travail



Proposé au titre de la directive « Habitats », cette entité, centrée sur le Cap Ferrat et la baie de Beaulieu à Cap d'Ail, est constituée d'habitats rocheux remarquables, en particulier les tombants et pentes (parfois abruptes) de la tête de canyon du Paillon et le plateau du Cap d'Ail. Il convient de souligner également les portions encore préservées d'herbiers de Posidonies ou de Cymodocées. Il s'agit d'un secteur sous forte pression d'aménagement.

Le canyon du Paillon, véritable vallée encaissée, entaille profondément la marge continentale (jusqu'à 1500 m) et conditionne les remontées d'eau froide, riches en nutriments. Ses pentes abritent des formations à coraux profonds, à expertiser. Ces derniers, probablement localisés aux escarpements rocheux inaccessibles, représentent une biomasse élevée, à ces profondeurs, avec les nombreux autres organismes originaux qui y sont associés.

Ce secteur est régulièrement fréquenté par des troupes de taille variable de grands dauphins. La zone plus au large, au niveau des ruptures de pentes et des grands fonds est très régulièrement exploitée par plusieurs autres espèces de mammifères marins (rorqual commun, cachalot, dauphin bleu et blanc).

- HABITATS**
- 1110 Bacs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
 - 1120* Herbiers à Posidonia (*Posidonion oceanicae*)
 - 1170 Récifs
 - 8330 Grottes marines submergées ou semi submergées
- ESPÈCES**
- Grand dauphin et autres mammifères marins



Localisation approximative
Département : Alpes-Maritimes

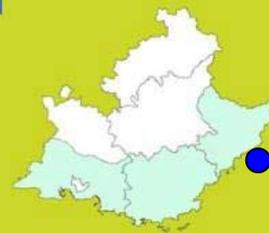
*Habitat prioritaire de la Directive

CAP FERRAT

Site FR9301996 et code DH MED 20 (circulaire du 20.11.2007)



ÉCHANGER, AGIR



Document de travail

ACTIVITÉS



Quelques éléments de contexte :

- Contrat de baie Cap d'Antibes – Cap d'Ail ;
- Sanctuaire des mammifères marins Pélagos ;
- Un site classé avec une frange marine (presqu'île du Cap Ferrat et rade) ;
- Très forte fréquentation de loisirs (plaisance, plongée, sports nautiques) et effets induits ; conflits d'usages divers ;
- Présence significative des algues Caulerpes (*taxifolia* et *racemosa*) ;
- Influence des courants en provenance du Golfe de Gènes sur l'augmentation des particules (turbidité accrue), ayant des incidences sur l'extension de l'herbier de posidonie ; « remontée » corrélative d'espèces marines habituellement de plus grande profondeur (poissons, crustacés et mollusques) ;
- Activité de pêche professionnelle peu développée ;
- 5 secteurs DCE concernés ; objectifs convergents de maintien ou de restauration de la qualité et de la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques ;
- Quelques secteurs inscrits à l'inventaire régional des ZNIEFF marines ;
- Enjeux militaires avec le polygone d'écoute du Cap Ferrat ;

Coraux profonds
d'eau froide

Herbier de
posidonies

Coralligène



« Natura 2000 », réseau écologique européen de sites mis en place en application des directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats » (1992), vise à stopper la perte de biodiversité en fédérant les acteurs pour une gestion durable.

Il contribue à préserver un patrimoine marin irremplaçable, en participant à un nouveau mode de développement et d'exploitation durable de la mer et du littoral.